

jargon est devenu d'un usage général sur la côte entière. On l'emploie dans les affaires, on l'emploie dans les conversations. Les Européens eux-mêmes sont la plupart réduits à s'en servir dans l'intérieur de leurs maisons, parce que les femmes blanches nées, élevées dans le pays, ou ne savent pas ou n'aiment pas à parler un autre idiome.

Les Hollandais, les Danois et les Français avaient établi des loges à Porto-Novo. Elles furent pillées en 1740 par les Marattes. Ces rapines dégoûtèrent les trois nations d'un marché sans défense, exposé aux violences du premier brigand qui s'y porterait avec quelques forces. Leur retraite fit rentrer toutes les affaires dans les mains des choulis, qui s'étaient vus avec regret privés des plus importantes. Ces mahométans, issus d'un Arabe et d'une Indienne, font, comme ceux de Naour, avec lesquels il ont une origine commune, des expéditions pour Achem, pour Merguy, pour Siam, pour la côte de l'Est. Outre les bâtimens assez considérables qu'ils emploient dans ces voyages, ils ont de moindres embarcations pour le petit cabotage, pour Ceylan, pour la pêche des perles. Les Indiens de Masulipatnam ont un autre genre de trafic. Ils vont chercher au Bengale des toiles blanches, qu'ils teignent ou qu'ils impriment, et vont les revendre, avec un bénéfice de trente-cinq ou quarante pour cent, dans les lieux mêmes d'où ils les ont tirées.

Si vous en exceptez ces liaisons de peu d'im-

portance, toutes les affaires ont passé aux Européens, qui ont souvent pour associés quelques banians, quelques Arméniens fixés dans leurs établissemens. On peut évaluer à quatre millions de livres les toiles qu'ils tirent du Coromandel pour les différens marchés de l'Inde. Celles qu'ils expédient pour nos parages leur coûtent neuf ou dix millions. L'Asie donne en échange des épiceries, du riz, du blé, du sucre, des dattes; et l'Europe donne des draps, du fer, du plomb, du cuivre, du corail, d'autres articles moins considérables. Ces objets réunis peuvent valoir cinq millions. Le Coromandel ne reçoit donc en argent que huit à neuf millions.

Tel était l'état du commerce dans cette partie de l'Inde lorsque la mort de l'empereur Charles VI devint entre la France et l'Angleterre une source de discorde. La cour de Versailles crut convenable à ses intérêts de partager entre divers prétendans des états qui, réunis, avaient plus d'une fois déconcerté ses projets. De son côté, le ministère britannique jugea qu'il ne devait rien négliger pour affermir l'indivisibilité qu'il avait garantie d'un héritage qui pourrait occuper dans le continent un peuple qui lui paraissait trop fort et trop entreprenant. Une politique si diamétralement opposée brouilla les deux nations en 1744. Elles se firent une guerre vive sur plusieurs points du globe, et, plus vivement qu'ailleurs, au Carnate, où étaient leurs meilleurs établissemens

xxxix.  
Causes des  
guerres entre  
les Français  
et les Anglais  
à la côte de  
Coromandel.

d'Asie. Les Français battirent les Anglais sur mer, leur enlevèrent l'importante place de Madras, les forcèrent à lever le siège de Pondichéry; mais ils achetèrent tant de gloire par la perte de leurs vaisseaux marchands et des grandes richesses qu'ils portaient. Le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 1748, rétablit au Coromandel les propriétés dans leur état primitif. Malheureusement la paix y eut peu de durée; et voici pourquoi.

L'empire mogol est partagé en grands gouvernemens, qu'on nomme soubabies. La plus vaste de toutes est celle du Décan, qui s'étend sur la côte depuis le cap Comorin jusqu'à assez près du Gange, et s'enfonce très-profondément dans les terres. On lui donne généralement trente-cinq ou trente-six millions d'habitans. Celui qui occupe cette grande place a inspection sur tous les princes indiens, sur tous les commandemens tartares qui sont dans l'étendue de sa juridiction; et c'est dans ses mains que sont déposées les contributions qui doivent enrichir le trésor public. Il peut obliger ses subalternes à le suivre dans toutes les expéditions militaires qu'il juge à propos de faire dans ces contrées soumises à ses volontés; mais, sans un ordre formel du chef de l'état, il ne lui est pas permis de les conduire sur un sol étranger.

Cette importante dignité étant devenue vacante, les Français, par une suite de révolutions dont on verra les détails ailleurs, se trouvèrent en mesure

pour y élever Salabetsingue, l'un des enfans du dernier vice-roi. Un pareil succès devait assurer des avantages considérables à tous leurs établissemens répandus sur la côte de Coromandel; mais le Carnate, où était situé Pondichéry, leur parut mériter une attention particulière. Ils firent nommer au gouvernement de cette province Chundasaeb, connu par ses intrigues, par ses malheurs, par ses faits de guerre, et sur le dévouement duquel ils croyaient pouvoir compter.

Les Anglais ne virent pas sans inquiétude l'ascendant que prenaient leurs ambitieux rivaux. Ils mirent tout en œuvre pour susciter des ennemis à Salabetsingue, et opposèrent Mahomed-Aly, fils du dernier nabab, à Chundasaeb. Sous les drapeaux des deux concurrens, les deux nations européennes recommencèrent une guerre sanglante et opiniâtre. Le protégé des Français ayant été pris et massacré, leur chef continua les hostilités avec un nouvel acharnement. Ses armes ayant cessé d'être heureuses, il tenta d'obtenir par la négociation ce qu'il n'avait pu se procurer par la force. Le second moyen ne réussit pas mieux à Dupleix que le premier. Les prétentions qu'il formait furent jugées inadmissibles; et ce fut pour lui une nécessité de combattre encore, quoique avec un désavantage qui de jour en jour devenait plus marqué. Godeheu, qui le remplaça dans ces circonstances embarrassantes, arriva dans l'Inde avec l'ordre le plus précis de

faire la paix, et il y trouva très-disposé le conseil de Madras, qui pensait avec raison qu'il valait mieux envoyer de riches cargaisons à ses commettans que de verser inutilement du sang aux extrémités de l'Asie.

Le traité signé le 31 décembre 1754 eut peu d'approbateurs. Les deux nations s'y trouvèrent également lésées. Comme ses suites se réduisirent à la suspension momentanée de quelques hostilités, ce serait un soin bien inutile que d'en discuter les stipulations. L'acte n'avait pas encore obtenu la sanction des cours de Londres et de Versailles lorsque de plus grands intérêts rallumèrent le flambeau de la discorde entre les deux peuples.

Ce nouvel incendie, allumé d'abord dans les forêts du Canada, embrasa très-rapidement le globe entier. Les Français furent battus, humiliés, dépouillés dans les quatre parties du monde, mais nulle part aussi généralement qu'aux Indes. Jamais on ne vit tant de folies, tant de crimes et tant de malheurs. A juger des généraux, des administrateurs, des colons, des flottes, des armées, par leurs discours et par leurs actions, on eût pu croire qu'ils avaient tous conspiré contre leur patrie. Ce n'était à leurs yeux avides qu'une proie qu'il était permis de dévorer. Cet esprit de rapine, commun à toutes les factions qui déchiraient la colonie, ne tarda pas à anéantir les moyens d'attaque, les mêmes moyens de défense

qu'on aurait pu trouver dans le pays, ou qui étaient envoyés d'Europe. Ce dénuement de toutes choses, joint à des idées romanesques, à des dissensions interminables, à une indiscipline telle qu'on n'en avait peut être jamais vu, fit tomber au pouvoir des Anglais des établissemens qui avaient coûté un siècle de travaux, beaucoup de sang et des trésors immenses. La pacification de 1763 les restitua à la puissance qui les avait perdues, mais ne lui rendit qu'un amas de ruines sans territoire, et encore avec l'humiliante condition de renoncer aux belles et fertiles provinces qu'elles avait reçues de la reconnaissance de Salabetsingue.

Un article du traité causa pourtant de l'inquiétude aux agens de la compagnie anglaise qui conduisaient les affaires au Coromandel : c'était celui par lequel les cours de Londres et de Versailles reconnaissaient Mahomed-Aly pour légitime nabab du Carnate. Ils craignirent que ce prince ne voulût profiter de ce droit avoué pour sortir de l'esclavage où on le retenait; peut-être même pour se jeter dans les bras d'une nation européenne moins tyrannique. Lequel des deux partis qu'il eût pris, on n'aurait pu l'accuser d'ingratitude. Depuis son élévation, il avait livré à des protecteurs insatiables toute la partie de son revenu, dont les ravages des armées ne l'avaient pas privé. Pour aider à défendre Madras, il avait vendu ses bijoux et ses pierreries. C'était à ses dépens que s'était fait le siège de Pondichéry :

tous ces sacrifices, en diminuant ses forces, n'avaient fait que resserrer ses fers. Ils devinrent insupportables après que les Français eurent été entièrement chassés de l'Indostan, parce qu'alors le vainqueur crut n'avoir plus besoin d'un nom et d'une alliance qui l'avaient si bien servi jusqu'à cette époque.

La pacification de Paris fit succéder un système de séduction à un système de violence. Durant les longues hostilités qui avaient désolé le Carnate, plusieurs de ses tributaires avaient secoué le joug, et un plus grand nombre s'étaient, sous différens prétextes, dispensés de payer leurs redevances. La réputation et les besoins du nabab lui faisaient également une loi de tout faire rentrer dans l'ordre. Les Anglais lui offrirent leur secours, mais y mirent un grand prix. D'abord ils se firent céder différens districts qui pouvaient leur donner deux millions de rente, et bientôt après un territoire autour de Madras qui devait produire trois millions. Pour une garnison européenne dans l'importante forteresse de Trichenapali, il leur fut accordé une somme annuelle de neuf cent mille livres. La compagnie avait arrêté que son état militaire au Coromandel ne serait que de deux mille huit cents blancs et de quatre mille noirs. On persuada à Mahomed-Aly que le nombre de ces cipayes, si braves et si bien disciplinés, était insuffisant pour les opérations projetées; et il consentit à en solder lui-même six mille de plus, sur

la paie desquels se trouva l'entretien des autres. Un fort n'avait pas été plus tôt pris, que les troupes britanniques s'en emparaient, et, sous les plus frivoles prétextes, faisaient des demandes exorbitantes. Ajoutez à ces vexations l'obligation où était le nabab de fournir aux frais de son administration intérieure, d'une très-mauvaise armée de vingt mille hommes, et vous ne serez pas étonné que sa dette envers la compagnie anglaise ou ses employés s'élevât à quarante millions, quoique le produit de ses possessions ne passât pas en pleine paix vingt-quatre millions, après même qu'on eut obtenu de l'empereur Chah-Allum, par les soins de Clive, que le Carnate serait affranchi de la dépendance où il avait toujours été de la soubabie du Décan et du tribut qu'il n'avait pas discontinué de lui porter. Tel était l'état des choses lorsqu'une nouvelle calamité vint fondre sur le Carnate.

Au temps de leur prospérité les Français avaient élevé Salabetzingue à la soubabie du Décan. Abandonné par eux, il fut dépouillé de son autorité. Le traité de Paris l'ayant rétabli dans tous ses droits, Nizam-Aly, son frère, qui ne lui avait laissé qu'un vain titre, jugea convenable à ses intérêts de le faire mourir, et se proclama lui-même soubab. Le nouveau souverain avait à craindre les Anglais, qui avaient obtenu de son prédécesseur la propriété de Masulipatnam et d'un assez vaste territoire. Pour les mettre hors d'état

de lui nuire, il porta le fer et le feu dans les possessions de leur allié, n'y laissa ni troupeaux ni habitans, et tourna ensuite ses armes contre les Marattes, qui s'étaient emparés du Bérar, de tout temps dépendant du Décan. Tandis qu'il était occupé de cette guerre, le conseil de Madras prit possession des provinces de Montafanagar, d'Elour, de Raghimendry, de Chicakol, connues sous le nom de Circars du nord, dont Chah-Allum venait de faire don à la compagnie. Nizam ne balança pas à conclure une trêve avec l'ennemi qu'il combattait, et se disposa à ravager de nouveau le Carnate. Cette expédition destructive n'eut pas lieu. Un traité d'alliance la remplaça. Il fut convenu qu'en payant au soubab une redevance annuelle d'un million de livres, les Anglais auraient la pleine jouissance d'une concession qui devait leur en rendre plus de douze. Ce ne fut pas tout. On signa une ligue défensive et offensive qui parut visiblement dirigée contre Haïder-Aly, dont l'ambition était également suspecte aux parties contractantes.

xl.  
Haïder-Aly.

Cet homme extraordinaire, qui n'occupa guère moins l'Europe que l'Asie, dut le jour à Nadim-Saïd, auquel, pour quelques services rendus à la guerre, le roi de Maïssour avait donné la forteresse de Benguelor avec ses dépendances. A l'âge de vingt-un ans il fit, à la tête de deux cent cinquante hommes, ses premières armes à la côte de Coromandel, où il prit des connaissances mi-

litaires qu'il n'aurait pas acquises dans son pays. La mort de son père le rendit propriétaire d'une citadelle importante, d'un territoire assez étendu, et de quinze mille hommes de troupes passablement exercées. L'usage qu'il sut faire de ces moyens l'éleva bientôt au commandement général des armées de son maître, qu'il ne tarda pas à réduire à un rôle purement passif. On perdit peu à peu de vue l'automate couronné, et tous les regards se fixèrent sur un sujet qui faisait des conquêtes en son propre nom. Par sa valeur, par son application et par son intelligence, Haïder était parvenu à se faire un empire très-vaste, et qui prenait encore tous les jours de l'accroissement, lorsqu'il fut instruit des intrigues formées par les Anglais pour le dépouiller. Sans perdre un moment, il envoya partout des ambassadeurs ou des émissaires pour prouver la nécessité d'une confédération contre eux.

Ces étrangers, dit-il aux princes voisins plus ou moins puissans, ont usurpé généralement vos droits. Leur conduite est également hardie et artificieuse. Les avantages que l'indulgence des Indiens leur avait accordés ont été tournés par eux en dessein de fraude et d'oppression. Le pays qui les avait reçus comme marchands les a vus bientôt devenir oppresseurs. Sous l'apparence d'un commerce innocent ils cachent les instrumens de la mort et de la désolation. Les superfluités que nous avons reçues de leurs navigateurs